

**MESSAGE DE VŒUX POUR 2019
PRONONCÉ À ALENÇON LE SAMEDI 5 JANVIER 2019
DEVANT LA STÈLE DÉDIÉE À ALFRED LOCUSSOL,
VICTIME DU TERRORISME DE L'OAS.**



L'état dégradé de ce modeste bloc de pierre dédié à un haut fonctionnaire victime du terrorisme le 3 janvier 1962 interpelle :

- comment la collectivité qui en a organisé la mise en place peut-elle donner le sentiment de baisser les bras face aux multiples actes de vandalisme profanatoire dont il est l'objet depuis son inauguration le 6 octobre 2012 ?
- quels sont les éléments qui s'opposent à l'installation d'une plaque commémorative en un site du domaine public moins exposé aux risques de déprédation ?
- pourquoi des investigations sérieuses ne sont-elles pas ordonnées et menées à l'effet d'identifier et poursuivre le ou les auteur(s) de ces actes commis par des propagandistes de l'OAS ?

Mais à ces interrogations liées à des circonstances particulières, s'ajoutent d'autres dépassant le cadre de l'ordre public local :

- la réhabilitation de l'OAS, sous des formes officielles ou extra-légales, n'a-t-elle pas constitué un levier à retardement de légitimation et, partant, de banalisation du terrorisme ?
- quelle différence, pour les victimes, entre les soi-disant motivations idéologiques, hier, de l'OAS et aujourd'hui de l'État islamiste par exemple ?
- quelle différence, pour la société française et ses institutions, entre l'insécurité ayant pour objet le maintien de l'Algérie sous le joug colonial et celle tendant à imposer un obscurantisme d'inspiration plus ou moins religieuse en lieu et place des valeurs de tolérance attachées à la démocratie et à la République ?
- quel crédit de sincérité accorder à un élu, ancien ministre, s'affichant aux côtés des familles de victimes de l'attentat du 14 juillet 2016 après avoir pratiqué, à Nice comme à Théoule-sur-Mer, la prosternation face à des monuments héroïsant des criminels de l'OAS condamnés à mort par la justice française et exécutés ?
- quelles garanties pour la protection de la mémoire de ces mêmes victimes contre les risques d'une glorification prochaine de leurs assassins ?

L'expérience acquise par des associations telles que l'ANPROMEVO oblige à soumettre ces dernières questions à réflexion.

Je le fais avec l'espoir d'obtenir des réponses apaisantes, parce que chaque début d'année est l'occasion d'envisager des perspectives plus favorables.

Mais la période se prête également à l'établissement d'un bilan, et celui de notre association est contrasté, avec des satisfactions, certes, liées à une activité soutenue en dépit d'un contexte peu prédisposant, mais avec la triple épreuve de la disparition, l'an dernier :

- le 29 avril, de Michel Levallois, dont la carrière dans le corps préfectoral a été un exemple et l'appartenance à l'ANPROMEVO une fierté ;
- le 23 juin, de Mme Huguette Azavant, une amie d'Alençon, votre amie, victime survivante, le 8 février 1962, d'une police parisienne aux ordres d'un certain Maurice Papon, qui déshonora quant à lui la haute fonction publique ;
- le 19 décembre, de M. Gilbert Chaumont, ancien directeur d'école élémentaire en Haute-Garonne.

Tous trois s'étaient engagés au service de l'intérêt général. À chacune et à chacun, la réhabilitation de l'OAS inspirait un sentiment de répulsion.

C'est mus par un sentiment du même ordre, une sorte de réflexe républicain, que nous nous retrouvons ici autour du souvenir d'un homme que le terrorisme a érigé en l'une des figures de la rupture avec le fait colonial.

Progressiste, Alfred Locussol l'était, de cœur et de conviction.

Être progressiste, c'est croire en l'utopie d'un monde meilleur et du perfectionnement humain.

Faisons acte de foi dans cette illusion. Œuvrons à lui donner corps.

Bonne, heureuse et fructueuse année 2019.

Jean-François Gavoury
Président de l'Association nationale pour la protection
de la mémoire des victimes de l'OAS (ANPROMEVO)